

Projet de réhabilitation d'un espace dégradé à Bareina

Préserver les populations et l'environnement contre l'envahissement des dunes vives

Le ministre du Développement Rural et de l'Environnement M. Ahmedou Ould Ahmedou a présidé le 4 décembre courant la cérémonie de lancement du projet de réhabilitation d'un espace communautaire dégradé à Bareina. Le montant du financement s'élève à 188664 Euros réparti comme suit:

- 92540 euros du Fonds Français pour l'environnement Mondial (FEM).

- 44800 euros émanant des populations de Bareina ;

- 17750 euros de l'association pour le développement durable (ADD) ;

- 33574 euros par le PAM à travers le MDRE.

La cérémonie s'est déroulée en présence des représentants du PNUD, du PAM et de l'ambassadeur du Sénégal en Mauritanie, du CILSS et d'autres hautes personnalités.

A cette occasion, M. Mohamed Abdellahi Ould Tolba a accordé une interview à notre reporter dans laquelle il a mis l'accent sur le contexte et la justification de ce projet.

Selon M. Tolba, l'objectif du projet est d'améliorer les conditions de vie des populations par la protection contre la menace d'enva-

hisement des dunes vives. A cet égard, M. Tolba a rappelé que le Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, lors de sa dernière visite à Bareina, avait salué les efforts de la collectivité et signalé qu'un projet de développement intégré dont les retombées pourraient se faire sentir au-delà de cette zone peut y être envisagé ce qui suppose au préalable que l'on parvienne à stabiliser les dunes dont la menace ne fait que s'accroître en dépit d'un engagement quotidien pour contenir une avancée inquiétante. Parlant des résultats attendus, M. Tolba a dit que le projet permettra entre autres de reconstituer le couvert arboré sur une superficie de 140 ha, de créer des emplois et un marché de gomme arabique au niveau de Bareina. La phase opérationnelle, a-t-il précisé, comprendra des activités qui seront exécutées sous la supervision du comité de gestion technique de l'ADA et des services décentralisés du département de l'environnement. Elle portera sur les travaux de préparation du terrain, de pépinières et la fixation mécanique des dunes. M. Tolba a indiqué que le projet durera 2 ans et débutera dès la



mise en place des fonds. Quant à l'évaluation du projet, elle se fera en fonction des objectifs et des calendriers convenus.

Pour ce qui est de l'impact du projet, M. Tolba a fait remarquer que sa mise en place aura pour conséquence notamment la réduction de l'érosion éolienne par l'implantation de brise-vent, la restauration des sols servant de culture maraîchère, et la prise de conscience environnementale, des populations de la communauté rurale.

M. Tolba, a enfin, adressé ses remerciements au FEM, au PAM, au PNUD à travers le projet SGP ainsi que l'ensemble des partenaires au développement qui ont contribué à la réalisation de ce projet.

B.Diagana